



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

ArjoWiggins

Question écrite n° 20105

Texte de la question

M. Paul Christophe interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la fermeture des sites de production de papier dans la Sarthe. Pendant de nombreuses années, l'État français a financé les errements du groupe Sequana, détenteur de la filiale de production de papier ArjoWiggins et de la distribution Antalis. Depuis une dizaine d'années, et ce malgré l'injection régulière d'argent public, Sequana se sépare progressivement de papeteries et des salariés qui y travaillent, supprimant des milliers d'emplois. L'entreprise a ainsi décidé d'abandonner la production de papier ArjoWiggins, ainsi que de nombreux sites dans la Sarthe ce qui s'est traduit par la reprise de fleurons papetiers concurrents, souvent étrangers. De nouvelles fermetures ont continué à se faire, malgré le financement de l'État. Avec la fermeture de ces sites, ce sont plus de 800 emplois qui disparaissent. Les sites sarthois ont très tôt abordé un virage écologique en produisant du papier recyclé. La loi sur la transition écologique (LTE) imposera bientôt 40 % de papiers recyclés dans les administrations. Cette application sera rendue difficile si l'usine de production de papier recyclé ne redémarre pas ce qui entraînera une importation de l'étranger de papiers recyclés, et donc une empreinte carbone négative. Par conséquent, saisi par les salariés sarthois en situation difficile, il souhaiterait connaître le montant exact des sommes investies par l'État français dans le groupe Sequana et avoir des explications précises sur le fléchage et l'utilisation de cet argent public. Il souhaiterait également connaître les dispositions qui seront prises afin de permettre à l'administration française de se fournir en papier recyclé, tel que le prévoit la LTE, sans devoir importer du papier de l'étranger, aggravant la pollution. Enfin, il souhaiterait savoir si une mise en contact avec des investisseurs et porteurs de projets est possible afin d'éviter la suppression définitive des 800 emplois.

Données clés

Auteur : [M. Paul Christophe](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20105

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2019](#), page 5065

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)